



Programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Ecosystèmes Fragiles du Tchad (APEF)

COMPTE RENDU DE LA 2^{ème} REUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE (CP) DU PROGRAMME APEF



N'Djamena le 12 août 2021

I. INTRODUCTION.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme APEF, il est prévu un Comité de Pilotage (CP) mis en place et présidé par l'ON du FED pour superviser et approuver l'orientation générale de la ligne d'action du Programme. C'est ainsi que, ce comité s'est tenu ce jour 12 août 2021 à l'hôtel Radisson Blu sous la présidence du **Dr. Abdelrahim YOUNOUS**, Secrétaire d'Etat à l'Economie, à la Planification du Développement et de la Coopération Internationale, représentant l'Ordonnateur National (**ON**) du FED, Président du comité de pilotage, la deuxième réunion du comité de pilotage du Programme APEF. Au vu de la complémentarité entre le Programme APEF (PIN) et le Programme ECOFAC6 (PIR), la réunion du Comité de Pilotage a pris en compte aussi la présentation et l'état d'avancement des projets (AOUK et POROA) du Programme ECOFAC 6. Cette réunion s'est déroulée entre 10h 30mn et 13h 00mn et a vu la participation de 27 participants (cf. Liste en annexe ci-jointe).

I.1. Ordre du jour :

- ☞ **Présentation des Programmes APEF et ECOFAC6 ;**
- ☞ **Suivi des recommandations du précédent Comité de Pilotage ;**
- ☞ **Etat d'avancement du Programme APEF, difficultés/contraintes et propositions de points à discuter pour validation ;**
- ☞ **Etat d'avancement du Programme ECOFAC 6, volet Tchad, difficultés/contraintes et propositions de points à discuter pour validation ;**
- ☞ **Échanges.**

Dans son allocution de circonstance, le Secrétaire d'Etat à l'Economie, à la Planification du Développement et de la Coopération Internationale, représentant l'Ordonnateur National du FED a souhaité la bienvenue à tous les participants et encouragé chacun et chacune pour l'intérêt qu'ils portent sur la conservation de la biodiversité au Tchad en honorant de leur présence à ce 2nd Comité de Pilotage du Programme APEF. Puis, il a rappelé le contexte et les attributions du Comité de Pilotage avant d'exhorter les participants à des apports et contributions constructifs pour corriger ou réorienter les axes stratégiques de la mise en œuvre du Programme.

Ensuite, le Président de séance a passé en revue la liste des membres du CP pour vérification du quorum avant de passer la parole au Coordonnateur du Programme APEF et aux deux chefs de projets du Programme ECOFAC6 pour les différentes présentations.

Enfin, s'en est suivi les discussions et échanges qui mis fin à la 2^{ème} réunion du CP.

II. PRESENTATION DES PROGRAMMES APEF ET ECOFAC6

Pour la 1^{ère} présentation, le Coordonnateur du Programme APEF a fait un bref résumé des deux programmes. Résumé selon lequel, il a fait savoir aux participants que le Programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Ecosystèmes Fragiles du Tchad (**APEF**) est financé par l'Union européenne (UE) à hauteur de 33 000 000 € (soit environ 21.6 milliards FCFA) pour une durée opérationnelle initiale de cinq (5) ans (2017 - 2022). La Convention de Financement (CF) n° FED/2016/039-048 du Programme APEF a été signée entre la République du Tchad et l'Union européenne le 11 avril 2017. Au vu des retards accusés dans le démarrage du Programme, des avenants à la CF ont été introduits, permettant de modifier la date limite de mise en œuvre (DLMO) jusqu'au 11 avril 2024.

Après la présentation du programme APEF, le Coordonnateur a aussi présenté le "**Programme d'appui pour la préservation de la biodiversité et les écosystèmes fragiles d'Afrique centrale (ECOFAC**

6)". C'est un Programme conçu pour appuyer les institutions gouvernementales chargées de la gestion de l'environnement en Afrique Centrale.

Dans le cadre d'ECOFAC 6, le Tchad bénéficie d'un appui de 6 000 000 d'euros pour une durée initiale de 5 ans. Ce financement est destiné à la mise œuvre des actions relatives à la gestion durable des aires protégées et les zones périphériques sur deux (2) site à savoir :

- ✓ la Réserve de Faune Ouadi Rimé-Ouadi Achim (RFOROA - 80.000km²) ;
- ✓ la zone de l'Aouk et la zone frontalière Tchad-RCA-Soudan (11.850 km²).

Les opérateurs de mise en œuvre sont : (i) Sahara Conservation Fund (SCF) pour le site RFOROA et (ii) African Park Network (APN) pour la zone de l'Aouk et zone frontalière Tchad-RCA-Soudan.

La Convention de Financement n° RCO/FED/039-795 a été signée entre la CEEAC et l'Union européenne le 07 avril 2017. Le montant a été revu en hausse à travers un avenant à la CF, dont le nouveau montant est de 80.500.000 €.

III. ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME APEF

3.1. Au niveau du Résultat 1 « Gouvernance, financement durable et renforcement institutionnel » :

Les activités phares :

- ☞ Le Lancement de l'élaboration et la validation de la stratégie nationale de LAB ;
- ☞ La finalisation du projet de loi 14/2008 ;
- ☞ Redynamisation et renforcement de la CNPE ;
- ☞ la réalisation de l'inventaire de la grande faune dans les départements de Mayo Lémé et de Loug Chari ;
- ☞ La mise à jour des fiches descriptives des sites Ramsar du Tchad ;
- ☞ La finalisation de l'élaboration de la stratégie nationale de la conservation de l'autruche ;
- ☞ L'acquisition matériel cellule renseignement et suivi espèces ;
- ☞ L'actualisation de la base de données du MEPDD pour intégrer les projets et Programmes ;
- ☞ Le fonctionnement et la concertation intersectorielle APEF ;
- ☞ Le renforcement des capacités CPA, CDA, services environnement ;
- ☞ Le lancement de l'élaboration/révision des schémas provinciaux d'aménagement du territoire du Guéra et du Salamat ;
- ☞ L'Attribution d'une subvention à l'ONG Noé pour la Réserve de Faune de Binder-Léré ;
- ☞ L'organisation des missions de suivi des activités sur le terrain ;
- ☞ La mise en place des outils de communication et de visibilité.

3.2. Au niveau du Résultat 2 : Grand écosystème fonctionnel de Zakouma (GEFZ) »

1. Projet « Développement et mise en œuvre d'un modèle de conservation concerté du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ) »

Les activités phares :

- ☞ La mise en place l'ETA relative au processus de création du PNSM, de révision des limites de la RFBS et d'élaboration du PUT.
- ☞ La réalisation de l'inventaire biennal de la grande faune.
- ☞ Le suivi des éléphants, des rhinocéros et des girafes via les colliers télémétriques.



- ☞ La préparation de la 2^{ème} phase de la réintroduction des rhinocéros noirs en provenance de la RSA.
- ☞ La mise en œuvre de la stratégie fondée sur les « 3C » ;
- ☞ Organisation des missions de sensibilisation dans la zone périphérique (ZP), impression des affiches et réalisation des séances d'animation via la production théâtrale et l'implication d'autres acteurs.

2. *Projet « d'Appui au développement territorial et à la gestion et la valorisation communautaire des ressources naturelles et des habitats en périphérie des aires protégées pour contribuer au développement du modèle intégré et concerté du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma »*

- ☞ Le renforcement des capacités des acteurs en matière de développement territorial, de gestion intégrée et concertée ;
- ☞ La mise en place des actions de développement local respectueuses des principes de gestion durable des ressources naturelles ;
- ☞ L'appui à l'aménagement intégré du territoire ;
- ☞ La réalisation des infrastructures et des services sont fournis afin de consacrer l'engagement des acteurs clés du GEFZ dans la protection, la gestion durable et la valorisation des aires protégées, des ressources naturelles et des habitats adjacents ;
- ☞ L'appui aux AGR et mise en place des synergies d'actions avec les communautés locales.

3.3. *Au niveau du Résultat 3 « Patrimoines sahélo-sahariens »*

1. *Projet « Appui à la création et à la gestion concertée de la Réserve Naturelle et Culturelle du Massif de l'Ennedi (RNCE) »*

Les activités phares :

- ☞ Création d'un Conseil d'Administration (CA)
- ☞ Création d'un Conseil de Gouvernance (CG)
- ☞ Organisation d'une cérémonie officielle de la reconnaissance de la RNCE
- ☞ Mise à jour annuellement le Buisines Plan quinquennal de la RNCE
- ☞ Elaboration annuellement les Plans Opérationnels d'intervention et de gestion
- ☞ Création et structuration du système administratif et rationalisation de toutes les procédures de la RNCE
- ☞ Mise en place un système comptable de suivi et contrôle financier.

2. *Projet « d'appui à la gestion des lacs d'Ounianga et à la conservation des patrimoines sahariens du Borkou et du Tibesti »*

Les activités phares :

- ☞ Organisation de l'atelier restitution EoH
- ☞ Organisation d'atelier révision du plan de gestion du site des lacs d'Ounianga
- ☞ Elaboration des plans d'action annuels prioritaires à partir du PAG
- ☞ Evaluation vulnérabilité SOSSIF (expert local + atelier).
- ☞ Recrutement d'un Expert SIG
- ☞ Organisation d'Atelier partage résultat/échanges
- ☞ Elaboration manuel de procédure

3.4. Situation des engagements du Programme APEF

☞ Montant total :	33 000 000 euros
☞ Montant engagé :	31 355 277 euros
☞ Montant décaissé :	16 459 185 euros
☞ Taux de décaissement :	52%

IV. ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMMENT ECOFAC6

4.1. Projet « Appui à l'aménagement de la Réserve de Faune de Ouadi Rimé - Ouadi Achim et à la gestion durable de sa biodiversité- République du Tchad (POROA) »

Les activités phares :

- ☞ La réalisation d'une étude diagnostic ;
- ☞ L'élaboration et signature un MoU avec MEPDD/DFAP (puis GNNT) ;
- ☞ La mise en place un système comptable, de suivi et contrôle financier ;
- ☞ La réhabilitation/entretien de 2 postes de contrôle situés dans le Domaine de Chasse de l'Aouk ;
- ☞ L'acquisition du charroi ;
- ☞ L'acquisition des systèmes de communication ;
- ☞ La mise en place d'un dispositif de camera-trapping ;
- ☞ L'extension de l'accord de collaboration existant avec la GNNT à l'Aouk ;
- ☞ L'acquisition des matériels HF.

Exécution financière :

☞ Montant total du contrat :	3 645 954,26 euros
☞ Montant engagé :	3 645 954,26 euros
☞ Montant décaissé :	1 866 903,13 euros
☞ Taux d'exécution :	53,87%

4.2. Projet « Appui à la préservation de la biodiversité de l'Aouk »

Les activités phares :

- ☞ Mise en place de l'équipe de direction ;
- ☞ Prise de contact avec les autorités départementales ;
- ☞ Installation de la base à Haraze ;
- ☞ Réalisation d'une 1^{ère} mission par le responsable Intelligence / monitoring du PN Garamba / APN en appui à l'équipe Tchad pour collecter des informations en vue Mettre en place un mécanisme de partage continu d'informations entre les AP de la zone transfrontalière ;
- ☞ Démarrage des activités contribuant à la reconstitution de la connectivité écologique entre les AP de la zone transfrontalière ;
- ☞ Lancement du Projet.

Exécution financière :

Montant total du contrat :	3 157 894,74 euros
Montant engagé :	3 157 894,74 euros
Montant décaissé :	1 935 870 euros
Taux d'exécution :	30.2%

V. POINTS DE DISCUSSION

Les points ayant fait l'objet de discussions pour cette 2^{de} réunion du Comité de Pilotage sont énumérés ci-dessous :

Points	Synthèse des discussions	Recommandations	
		Actions à mener	Responsable
1. La tenue des Conseils d'Administration et de Gouvernance	Suite à la volonté affichée du Gouvernement de la République du Tchad de réviser les accords de partenariat public privé avec l'opérateur APN sur la délégation de gestion du PNZ et de la RNCE, les conseils d'administration (CA) et conseils de gouvernance (CG) ont été suspendus. Or, la tenue des CA et CG n'entrave en aucun cas la poursuite des renégociations entamées par les parties prenantes	Inviter le Gouvernement de la République du Tchad à autoriser la tenue des CA et CG en dissociant du processus de révision des accords	MEPDD
2. La révision du Partenariat Public privé (PPP)	La renégociation des accords de partenariat public privé a débuté en mars dernier mais, elle a été suspendue. En marge de la renégociation, il serait judicieux de réaliser par anticipation les évaluations quinquennales desdits accords prévues en 2022, qui fourniront davantage les éléments nécessaires sur lesquels s'appuieront les différentes parties prenantes.	Lancer les évaluations quinquennales des accords de partenariat public privé	MEPDD/APN
3. Relocalisation du village Bone	Le PNZ ne pourra pas être classé patrimoine mondial de l'UNESCO tant que le village Bone n'est pas relocalisé. Or, ce dossier a trop duré. L'instabilité administrative et la non implication de certaines autorités de la province du Guéra continue par retarder cette relocalisation	Impliquer toutes les parties prenantes et relocaliser le village Bone hors des limites du PNZ	MEPDD/CT
4. L'intégration des éco garde à la fonction publique	Les dossiers sont en instance mais avec les bouleversements qu'a connus le pays, il faut les réactualiser et faire le suivi. Le ministère en charge de l'environnement fait de son mieux pour pousser ce dossier	Accélérer le processus d'intégration des gardes du PNZ et éco gardes dans d'autres aires protégées	MEPDD/Gestionnaires des AP
5. Evaluation à mi-parcours du Programme APEF	Une évaluation à mi-parcours du Programme APEF a été réalisée du 12-21 février 2021 pour comprendre la performance de l'action par résultat, de manière à émettre des recommandations concrètes de façon à améliorer la	Mettre en œuvre et assurer le suivi de toutes les recommandations issues de cette évaluation à mi-parcours	APEF/SFED

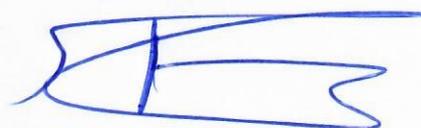
	planification des actions qui pouvant générer un impact positif sur l'obtention des résultats.		
6. Révision des limites de la RNCE	Une révision du Décret de création (Décret du 06/02/2019) de la RNCE a été soumise aux hautes autorités du pays pour signature car l'ancien Décret n'a pas pris en compte les limites qui ont permis l'inscription de la RNCE comme site patrimoine mondial de l'UNESCO.	Sensibiliser les hautes autorités du pays à signer le Décret de révision des limites la RNCE	MEPDD
7. Reconstitution connectivité écologique (Problème de chevauchement « Domaine de chasse de l'Aouk – Bloc pétrolier Doséo Salamat »)	Les recherches pétrolières impactent certaines activités planifiées surtout celles liées à la reconstitution de la faune de Mondjo qui ne pourront plus être réorientées. Des discussions ont eu lieu entre les parties prenantes (CNPCIC – Projet Aouk) à cet effet mais aucune issue n'est encore trouvée.	Encourager le dialogue entre la CNPCI et APN dans le bloc pétrolier Doséo Salamat	MEPDD/APN
8. Création de la future Agence « Tchad Nature »	Le processus de la création d'une agence des aires protégées au Tchad Nature a été lancé avec la réalisation du diagnostic-bilan du MEEP et de la DCFAP mais il est interrompu pour diverses raisons. La création de cet agence la continuité de l'appui de l'UE et facilitera sa programmation	Relancer le processus de création de l'agence « Tchad-Nature ».	CN APEF/MEPD D
9. Présentation d document du CP	Le document est trop volumineux, car il ressemble à un document de revue. Certaines activités ne sont pas mesurables, car les indicateurs ne sont pas présentés dans le document.	Préparer un document succinct pour les membres du CP	CN APEF

VI. ANNEXE

- Liste des participants.

Fait à N'Djamena le 31 août 2021

Le Rapporteur



AHMAT BRAHIM SIAM